

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE BERNEX**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026\_26/05/2  
Séance du 26 Mai 2026**

L'an deux mille vingt-six le vingt-six mai à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 21 Mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Sylvie Trincaz, Emilien Abgrall, Dorothée Arrandel, Richard Martinez, Pascal Dumerger, Marina Vaillaut, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Gilles Colliard, Stéphane Vesin (excusés), Edouard Betemps.

Procurations : Gilles Colliard à Emilien Abgrall, Stéphane Vesin à Dorothée Arrandel  
M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**3. Domaine et patrimoine – 3.2. Aliénations**

**Echange de terrains avec Monsieur Jean-Marc Servoz aux lieuxdits Langin et les Piaux Points**

Monsieur le Maire expose qu'en vue d'une extension future de l'école publique les Clarines il conviendrait de procéder à un échange avec Monsieur Jean-Marc Servoz d'un terrain contiguë avec l'école publique contre un terrain proche de l'entreprise de Monsieur Jean-Marc Servoz.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide** de céder à Monsieur Jean-Marc Servoz 1.071m<sup>2</sup> et 54m<sup>2</sup> à prendre dans la parcelle cadastrée à la section D sous le numéro 2599 (17a 77ca) ainsi que 286m<sup>2</sup>, 58 m<sup>2</sup> et 4m<sup>2</sup> à prendre sur le domaine privé de la commune non cadastré correspondant à l'ancien lit de l'Ugine afin de régulariser cette partie déjà occupée par l'entreprise de Monsieur Jean-Marc Servoz lieudit Langin d'une contenance totale de 1.473 m<sup>2</sup> figurant sous teinte verte sur le plan qui demeurera annexé à la présente délibération et de recevoir en échange les parcelles cadastrées à la section C sous les n° 1681 (7a 37ca) et 13 (7a 36ca) lieudit Les Piaux Points d'une contenance totale de 1.473m<sup>2</sup>. Etant ici précisé que cet échange se fait sans soulte et que la valeur de chacune des parcelles est estimée à 4.419 euros (3 €/m<sup>2</sup>)

**Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener cette affaire à son terme et notamment signer toutes les pièces nécessaires à sa conclusion

**Sollicite** l'exonération des droits d'enregistrement en vertu de l'article 1042 du code général des impôts

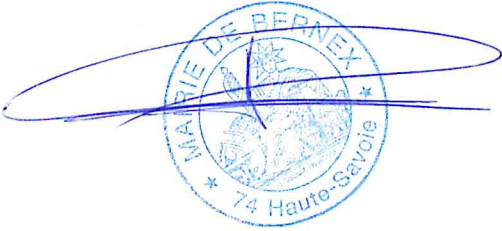
**Dit** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget principal 2026

**Précise** que les frais de géomètre et de notaire seront pris en charge par la commune de Bernex.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Yves Guegan



A handwritten signature in black ink, appearing to be "JY Guegan", written in a cursive style.

Certifié exécutoire  
Télétransmis en sous-préfecture le 27/05/2026  
Mise en ligne sur le site internet de la commune le 27/05/2026



# COMMUNE DE BERNEX

## "Langin"

Section : D N° : 2599

Echelle 1-250

# PLAN D'ETAT DES LIEUX

# PLAN DE DIVISION

Annexe à la délibération du conseil municipal de Bernex n° D2026-26/05/2  
du 26 Mai 2026

### SITUATION ANCIENNE :

| N° cadastre | Contenance cadastrale | Propriétaire      |
|-------------|-----------------------|-------------------|
| 2599        | 17a.77                | Commune de BERNEX |

### SITUATION NOUVELLE : ( D.M.P.C. N° ) Erreur cadastrale sur la parcelle D n°2599 : -116m<sup>2</sup>

| N° à l'origine  | N° nouveau | Contenance cadastrale                      | Attributaires   |
|---|------------|--|---|
| 2599<br>2599<br>2599<br>2599  |            | 4a.56<br>1a.03<br>0a.53<br>1a.56           | Commune de BERNEX<br>Contenance cadastrale totale : 7a.68   |
| 2599<br>2599<br>D.P. (ruisseau)<br>D.P. (ruisseau)<br>D.P. (ruisseau) |            | 10a.71<br>0a.54<br>2a.86<br>0a.58<br>0a.04 | M. SERVOZ Jean-Marc<br>Contenance cadastrale totale : 14a.73<br>Superficie mesurée : 1473m <sup>2</sup> |

NOTA : Levé dans les limites apparentes sans consultation des titres ni délimitation avec les voisins  
Application cadastrale donnée à titre indicatif  
En cas de clôture le long du D.P. l'alignement reste à solliciter  
Altimétrie rattachée par GPS au NFG-IGN69.  
Planimétrie rattachée par GPS au système RGF93 - projection CC46.  
Seuls les exemplaires du plan portant le tampon original sont susceptibles d'engager la responsabilité du Géomètre Expert .

Tech. : FB  
Dess. : FB

Plan établi le 07-06-2021  
modifié le 12-10-2021  
édité le 12-10-2021

*Michel BARNOUD - Fabrice TROMBERT*  
*Géomètres-Experts Associés*



9, Avenue du Général De Gaulle  
Entrée A  
74200 THONON LES BAINS  
Tel : 04.50.71.37.01 Fax : 04.50.26.19.46  
Email : barnoud-trombert@geometre-expert.fr

REF : nx21192

Fichier : 3-DAO\21192-Division.dwg

